

Adresse en réponse au discours.

*A Son Excellence le Très-honorable Sir CHARLES THEOPHILUS METCALFE, Baronnet, Chevalier Grand' Croix du Très-honorable Ordre du Bain, un des Membres du Très-honorable Conseil Privé de Sa Majesté, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord, Capitaine-général et Gouverneur-en-chef des Provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Isle-du-Prince-Edouard, Vice-amiral en icelles, etc. etc. etc.*

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, réunis en Parlement Provincial, prenons humblement la liberté de remercier Votre Excellence de la harangue qu'elle a gracieusement prononcée du Trône.

Nous félicitons Votre Excellence d'avoir pris les rênes du Gouvernement de cette Province, et l'assurons que la connaissance que nous avons de la carrière politique de Votre Excellence, avant son arrivée parmi nous, nous donne le plus heureux espoir que les affaires de cette Province seront administrées d'une manière prospère, sous le Gouvernement de Votre Excellence.

Nous devons exprimer notre confiance que le délai, qui a retardé la convocation du Parlement Provincial, est dû à des considérations d'une importance grave.

Nous assurons votre Excellence, avec des sentiments d'une loyauté sincère, que nous nous réjouissons de la naissance d'une Princesse Royale, et que nous sommes vivement reconnaissants de la protection dont la divine providence a favorisé notre Souveraine bien-aimée, dont la vie et la santé sont des causes de bonheur pour les sujets de Sa Majesté, dans toute l'étendue de ses vastes domaines.

Nous partageons le regret universel causé par la mort du prédécesseur immédiat de votre Excellence, et apprécions, comme nous le devons, les marques de respect que la République voisine a témoignées à sa veuve et à sa famille désolées, ainsi qu'à ses restes mortels, et qui annonçaient et l'estime qu'on lui portait dans un pays où il avait été personnellement connu et cette sympathie généreuse si digne d'une grande nation.

Nous apprécions pleinement la sollicitude de notre Très-gracieuse Souveraine pour le bien-être du Canada, manifestée par son assentiment à l'Acte de la Législature Impériale, pour faciliter l'introduction du blé Canadien et de la farine manufacturée en Canada, dans les ports du Royaume-Uni; nous reconnaissons que cette mesure législative est un bienfait précieux pour cette Province; et nous recevrons, avec beaucoup de plaisir, communication de la dépêche du Secrétaire d'Etat de Sa Majesté sur cet intéressant sujet.

Nous considérerons, avec l'attention la plus vive et la plus soignée, tous les moyens d'améliorer le système de Judicature dans le Bas-Canada, les lois concernant l'éducation et le système du Jury, dans les deux sections de la Province, et les lois de cotisation dans le Haut-Canada: et que nous dévouons notre plus sérieuse considération à ces mesures, et aux autres sujets importants sur lesquels notre attention pourra être appelée.

Nous apprécions pleinement le désir de Votre Excellence de prendre connaissance des circonstances locales du Canada, qui a engagé Votre Excellence à visiter la Province.

Nous partageons le plaisir que Votre Excellence a ressenti, en voyant un beau pays progressant évidemment dans la voie des améliorations; et nous voyons, avec reconnaissance, que Votre Excellence parle des marques de loyauté pour notre Gracieuse Souveraine, et de bonté pour elle-même, personnellement, avec lesquelles Votre Excellence a été partout accueillie dans toute la Province, pendant votre voyage.

Nous sommes flattés que Votre Excellence ait vu, avec satisfaction, les grands travaux en cours de progrès, que, grâce à l'emprunt effectué en Angleterre sous la garantie du Gouvernement Impérial, la Province a pu entreprendre; et nous partageons l'espoir de votre Excellence que ces grandes entreprises sont destinées à augmenter le commerce, à développer les ressources de ce vaste pays, et à accroître le revenu public, et la richesse générale et individuelle.

Nous sommes pleinement persuadés que, tandis que ces grands travaux augmentent la prospérité publique, et inspirent le contentement dans les localités où ils sont situés, l'amélioration des chemins dans l'intérieur de la Province, pour le transport des produits du pays à des marchés convenables, est aussi d'une grande importance, et nous partageons le regret de Votre Excellence que l'état des finances publiques n'offre aucun espoir d'obtenir une aide parlementaire pour établir de nouvelles communications intérieures; cependant, nous nous reposons sur l'énergie des habitants eux-mêmes pour obvier aux inconvénients temporaires; et nous unirons cordialement nos efforts à ceux de votre Excellence pour alléger les maux dont se plaint la population agricole.

Nous concourons pleinement et cordialement dans les observations de Votre Excellence, relativement aux prisons de cette Province, et nous remercions humblement Votre Excellence de la bienveillance avec laquelle elle a appelé notre attention sur l'amélioration de l'état des criminels, délaissés et sans appui, ainsi que sur l'avancement de la prospérité et du bonheur des sujets plus favorisés de Sa Majesté; et nous assurons cordialement Votre Excellence que nous donnerons notre attention à l'état des prisons de la Province dans la vue d'améliorer, par un sentiment de devoir et de religion, la condition des malheureux prisonniers.

Les personnes affligées d'aliénation mentale dans le Bas-Canada, étant confinées dans les prisons communes, ou dans quelques-unes des institutions religieuses et charitables, qui font honneur à cette partie de la Province, nous pensons avec Votre Excellence que le besoin d'un établissement pour servir d'Asile aux aliénés se fait vivement sentir dans cette Province; et nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que des mesures sont en voie de progrès pour fixer d'une manière permanente, dans une localité, l'Asile des Aliénés du Haut-Canada, et pour compléter les arrangements relatifs à cette institution.

Nous donnerons notre plus mûre attention aux comptes de l'année dernière, et aux estimations de la présente année, qui seront mis devant nous par Votre Excellence.

Nous apprenons avec regret qu'il y a une diminution considérable dans le revenu; mais nous espérons qu'elle n'est due qu'à des causes temporaires, et sera suivie d'une plus grande augmentation; nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que l'emprunt, effectué en Angleterre sous la garantie du Parlement Impérial, a été négocié à des conditions avantageuses.

Nous prendrons en notre considération la plus attentive, l'Acte de la Législature Impériale, qui établit un nouveau tarif, et aussi telles mesures qui pourront être nécessaires pour faire des changements correspondants dans nos lois de douane; et Votre Excellence peut se reposer sur notre disposition à coopérer avec elle à pourvoir aux exigences du service public, autant que cela sera compatible avec une économie praticable et judicieuse.

Nous nous dévouons aux devoirs difficiles qui nous sont imposés comme corps Législatif, des délibérations duquel dépend, à un si haut degré, le bien-être de notre pays, et nous donnerons notre attention incessante aux importantes questions qui nous seront soumises; nous remercions Votre Excellence.